

Rapport d'activité 2025

Une année fondatrice : changement d'échelle, gouvernance participative et recherche au service des droits humains

2025

Année charnière

AUVI

Programme national

29

Partenaires



Sommaire stratégique

Cinq mouvements pour rendre compte d'une année exigeante, fondatrice et structurante.

- | | | |
|---|--------------------------|--|
| 1 | Identité et projet | Projet associatif 2025-2028, adopté en juillet 2025 : droits humains, participation et centre de ressources. |
| 2 | Transformation 2025 | AUVI change l'échelle, les responsabilités et les conditions de travail collectif. |
| 3 | Gouvernance | Instabilité, risques psychosociaux et diagnostic organisationnel sont présentés avec transparence. |
| 4 | Science et participation | Auto-ethnographie collective, AUVI, communautés d'enquête, séminaires et Cap'Lab. |
| 5 | Finances et perspectives | Une lecture pluriannuelle et une méthode de concertation pour préparer la suite. |

Proposition d'édito du Président

L'année 2025 a été importante pour l'ACS Capdroits. Elle a aussi été exigeante. Le développement du programme AUVI a transformé notre association, nos responsabilités et notre manière de travailler ensemble.

Cette période n'a pas toujours été simple. Elle a demandé du dialogue, de l'écoute et beaucoup d'engagement collectif.

Notre conviction demeure la même : les personnes concernées doivent rester au cœur de la recherche et des transformations à construire.

Florian Chaleard, Président de l'ACS Capdroits

La difficulté de
2025 devient un
objet
d'apprentissage
collectif.



Chapitre : Identité ACS Capdroits

Une association nationale fondée sur les droits humains et la participation

L'ACS Capdroits développe une démarche scientifique et citoyenne consacrée à l'effectivité des droits reconnus par la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH), adoptée par les Nations unies en 2006. Cette convention affirme que les personnes handicapées sont des sujets de droits à part entière et engage les États à garantir leur égalité, leur autonomie, leur participation et leur inclusion dans tous les domaines de la vie.

Capdroits étudie la manière dont ces droits sont compris, appliqués ou parfois entravés dans les pratiques professionnelles, les institutions et les politiques publiques. Ses recherches portent notamment sur la capacité juridique, l'accès à la justice, l'autonomie de vie, le libre choix du lieu de vie, la liberté d'expression, la participation à la vie publique et la protection contre les discriminations et les maltraitances.

À travers les communautés d'enquête, les Cap'Lab et les séminaires scientifiques, l'association fait dialoguer les savoirs académiques, professionnels et expérientiels afin d'identifier les obstacles, d'analyser les pratiques et de construire, avec les personnes concernées, des pistes concrètes de transformation.

Une association nationale fondée sur les droits humains et la participation

Ce que porte l'ACS

Une méthode : recherche participative.

Un horizon : l'effectivité des droits.

Une exigence : rendre chacun acteur de la production des savoirs.

Les meilleures réponses se construisent avec les personnes concernées, jamais à leur place.

Faire dialoguer 3 formes de savoirs

1 Savoirs académiques

Rigueur scientifique, concepts, méthodes et analyse critique.

2 Savoirs professionnels

Connaissance des organisations, des pratiques et des contraintes de terrain.

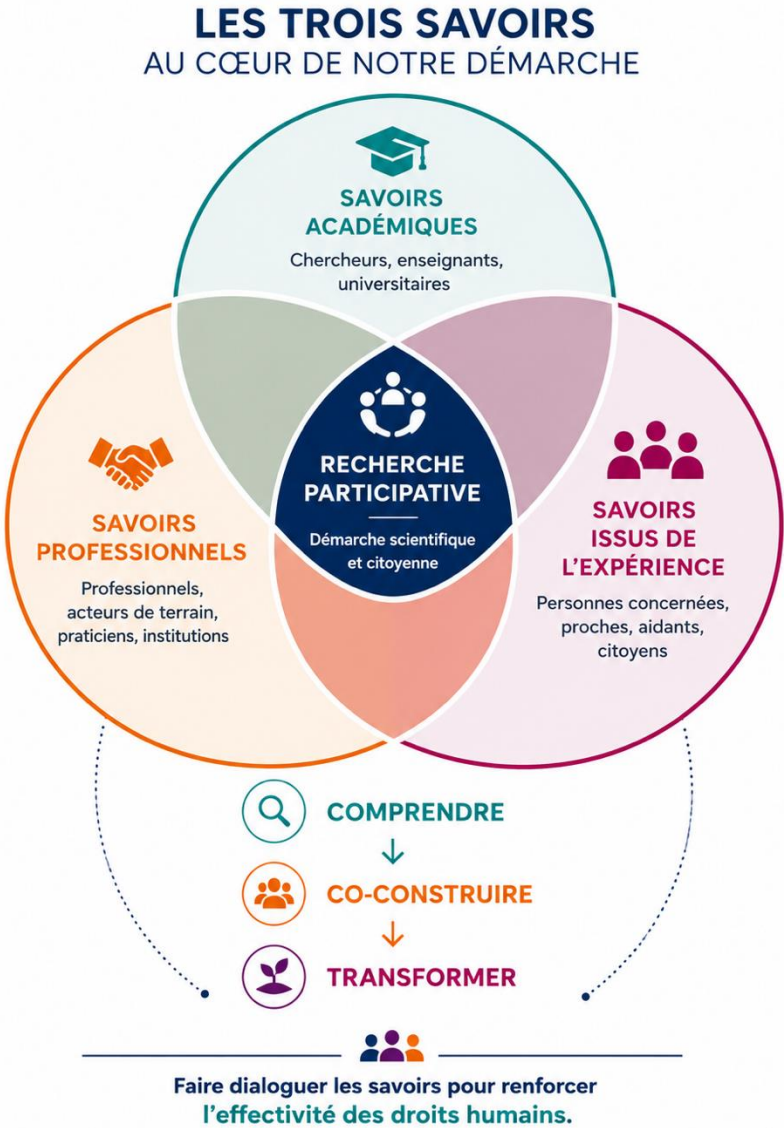
3 Savoirs expérientiels

Expertise issue du vécu, des parcours et des situations concrètes.

La singularité de Capdroits réside dans la rencontre entre ces savoirs, au service d'une transformation fondée sur les droits humains.

Les 3 savoirs au cœur de notre démarche

Comprendre,
Coconstruire,
Transformer



Le projet associatif 2025-2028 fixe notre cap commun

Droits humains

Rendre effectifs la dignité, l'autonomie, la participation et l'égalité des droits.

Centre de ressources

Développer un centre national « droits humains – capacités – participation ».

Recherche collaborative

Croiser les savoirs expérientiels, professionnels et académiques.

Participation accessible

Permettre à chacun de contribuer selon ses capacités, ses rythmes et ses modes d'expression.

Adopté par l'Assemblée générale en juillet 2025,
ce projet constitue la feuille de route partagée de l'association.

Une ambition adoptée collectivement en juillet 2025

Une feuille de route 2025-2028

Une méthode : l'enquête collaborative.

Un principe : la justice épistémique.

Une exigence : une participation réelle et accessible.

Développer un centre de ressources national pour transformer les expériences vécues en connaissances, outils et évolutions concrètes.

Cinq engagements structurent le projet associatif

- 01 Préserver une vie digne en promouvant l'exercice effectif des droits humains.
- 02 Faire dialoguer science et citoyenneté dans une communauté ouverte et accessible.
- 03 Développer des outils de recherche, de co-apprentissage et de transmission.
- 04 Rendre les opérations de recherche et leurs résultats accessibles à toutes et tous.
- 05 Construire des alliances pour transformer les pratiques, les organisations et les politiques publiques.

2025 en un regard

8

réunions du Conseil
d'administration

17 juillet

renouvellement de la
gouvernance

1er août / 1er décembre
recrutements
Déléguee générale

394 189 €

produits d'exploitation

381 474 €

total des charges

12 716 €

résultat net comptable

29

partenaires AUVI

3

Cap'Lab organisés ou
coorganisés

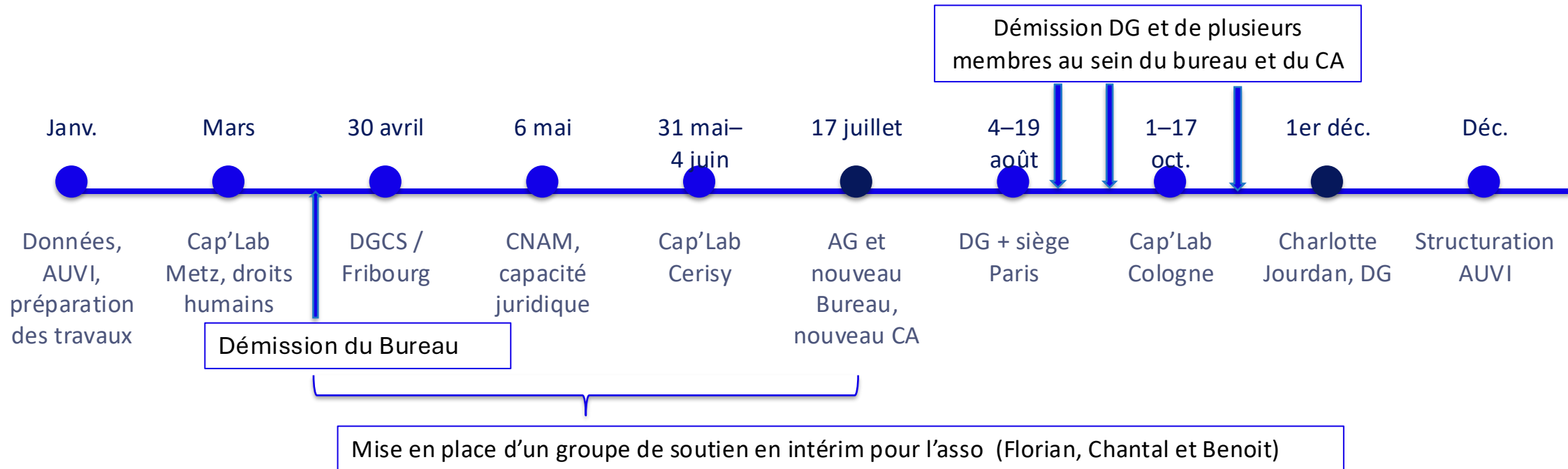
10

Journées AUVI, avec un cycle de
séminaires scientifiques

Ces repères doivent être relus comme les indicateurs d'une association qui change d'échelle en cours d'exercice.

Chronologie générale de l'année 2025

Les principaux repères associatifs, scientifiques et institutionnels.



La chronologie montre que la transition de gouvernance n'a pas suspendu l'activité : elle s'est déroulée en même temps que le déploiement scientifique d'AUVI.



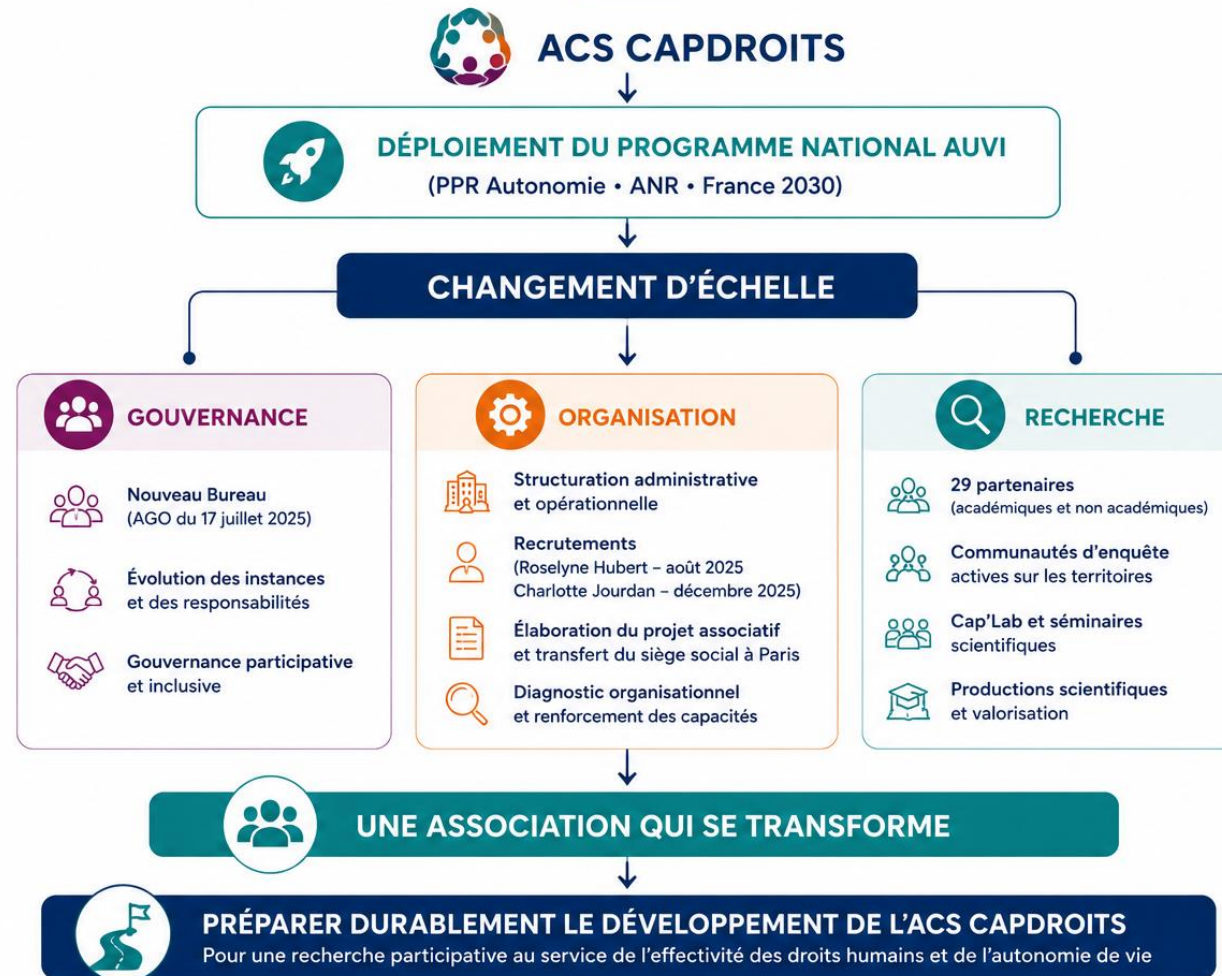
Chapitre : 2025, une année de transformation

Le changement d'échelle sous l'effet du programme AUVI

2025 : une année de transformation

Le changement d'échelle de l'ACS Capdroits sous l'effet du programme AUVI

2025 : UNE ANNÉE DE TRANSFORMATION



Une continuité assurée pendant la transition

Florian, Chantal et Benoit

Un appui temporaire pour maintenir les activités, les instances et le suivi d'AUVI.

Pourquoi cet appui ?

La recomposition de la gouvernance et les mouvements au sein de l'association ont nécessité une organisation transitoire pour éviter toute rupture dans le suivi des engagements.

Ce qui a été assuré

Préparation des instances, continuité des échanges avec les partenaires, suivi des obligations liées à AUVI et maintien des activités scientifiques déjà engagées.

Ce que cela révèle

Une gouvernance participative doit pouvoir s'appuyer sur des relais lisibles, des responsabilités formalisées et des outils de suivi partagés.

Durant cette période, une équipe « relai », s'est construite comme une réponse collective et temporaire à une situation de transition.

Une année de changement d'échelle

Avant 2025

Une association structurée autour d'une démarche participative.

Une gouvernance largement bénévole.

Des espaces de recherche et de dialogue déjà reconnus.

Avec AUVI

Un programme national financé par l'ANR.

29 partenaires.

Des responsabilités renforcées.

Le transfert de l'adresse de Lyon à Paris.

Nouvelle adresse : 117 rue de Charenton, 75012 Paris – domiciliation Sofradom.



Chapitre : Une gouvernance participative réellement mise à l'épreuve

Un chapitre central du rapport, non pour dramatiser l'année 2025, mais pour reconnaître ce qu'elle a demandé à l'association et à ses membres.

participation

responsabilités

accessibilité

continuité

apprentissage

Pourquoi la gouvernance devient un chapitre central

Le rapport ne doit pas donner l'image d'une année parfaitement linéaire. Ce serait inexact et, surtout, cela ferait disparaître un enseignement majeur de 2025.

1 Ce que nous assumons

Une période de transition, de recomposition et de tension liée à un changement d'échelle inédit.

2 Ce que nous refusons

Transformer ces difficultés en fragilité institutionnelle ou en mise en cause des personnes impliquées.

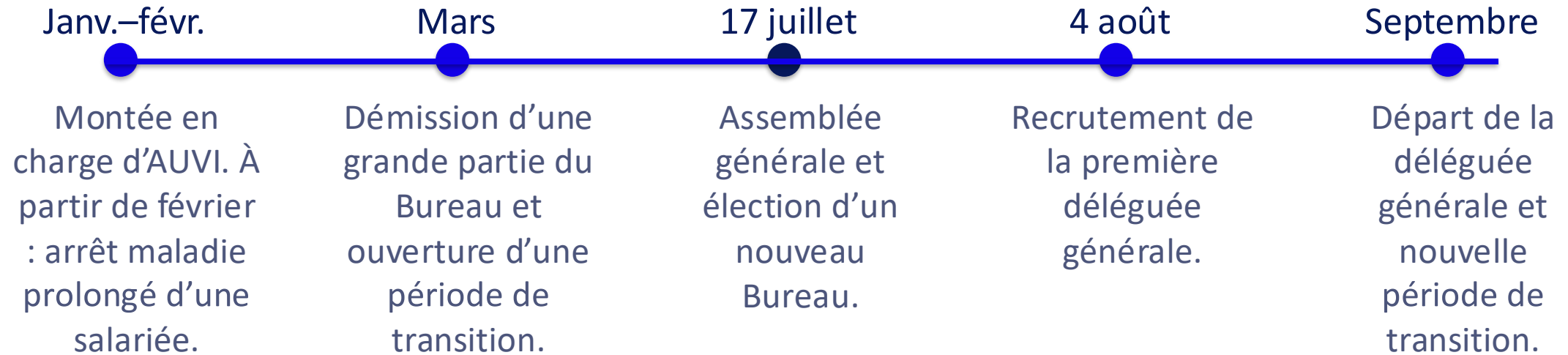
3 Ce que nous démontrons

Une gouvernance inclusive nécessite des conditions concrètes : temps, outils, médiation et soutien.

Message institutionnel : l'ACS Capdroits apprend de ses tensions pour construire une réalité participative plus solide.

Ce qui s'est passé en 2025

Une chronologie factuelle des transitions, recompositions et continuités.



1er décembre : recrutement de Charlotte Jourdan comme déléguée générale.

Cette chronologie montre une association traversée par des tensions réelles, mais capable d'assurer la continuité.

Le nouveau Bureau élu le 17 juillet 2025

Une recomposition des responsabilités pour garantir la continuité associative.

Président

Florian Chaleard

Vice-président

Stéphane Zygart
(démission en septembre 2025)

Secrétaire

Chantal Bruno

Secrétaire adjoint

Jacques Lequien

Trésorière

Marie-Hélène Audier

Trésorier adjoint

Thierry Thévenet

Cette recomposition s'inscrit dans une volonté de sécuriser la gouvernance sans renoncer à la participation des personnes concernées : aucun chercheur, aucune personne sans vulnérabilité toutes engagées déjà dans de nombreuses structures

Le recrutement d'une déléguée générale

Un marqueur de structuration progressive, non une rupture avec l'ADN associatif.

1 4 août 2025 — Roselyne Hubert

Première déléguée générale.

Mission de diagnostic organisationnel et de structuration adaptée au développement de l'association.

Départ en septembre 2025.

2 1er décembre 2025 — Charlotte Jourdan

Recrutée en qualité de déléguée générale.

Mission : continuité de la structuration, développement institutionnel et partenarial.

CDD 18 mois.

En 2025, la création d'une fonction de direction générale répond à une nécessité : soutenir la participation en sécurisant l'organisation.

Des signaux de risques psychosociaux à prendre en compte

Santé au travail

L'arrêt maladie prolongé d'une salariée, dès février, constitue un signal d'alerte.

Instabilité collective

La démission d'une grande partie du Bureau, en mars, a fragilisé la continuité.

Charge et responsabilités

La montée en charge d'AUVI a accru les exigences sans stabilisation préalable des fonctions.

Soutien et régulation

Les rôles, les arbitrages, les espaces de médiation et les soutiens doivent être rendus plus lisibles.

Ces faits sont présentés sans établir de causalité individuelle.
Ils appellent une politique durable de prévention et de soutien.

Le diagnostic interne du 3 septembre 2025 de Roselyne Hubert

- 01 Douze entretiens ont été conduits auprès de membres du Bureau, du Centre Max Weber et d'anciennes coordinations.
- 02 La collégialité revendiquée coexistait avec une centralisation de fait et des responsabilités insuffisamment explicitées.
- 03 La solidarité était réelle, mais la circulation de l'information et la communication demeuraient fragiles.
- 04 Le turnover, la surcharge et l'absence de fonctions support stables affaiblissaient la continuité.
- 05 Le diagnostic recommandait de clarifier les rôles, structurer les moyens et restaurer des espaces de confiance.

Ce que les difficultés de gouvernance ont révélé

Charge bénévole

La montée en responsabilités a fortement sollicité des administrateurs déjà engagés.

Circulation de l'information

Le volume et la technicité des informations ont rendu le suivi plus complexe.

Clarification des rôles

Le copilotage d'un programme national nécessite une répartition plus lisible des responsabilités.

Accessibilité décisionnelle

Participer ne suffit pas : il faut rendre les décisions compréhensibles, suivables et appropriables.

Ces difficultés ne constituent pas une faiblesse à masquer ;
elles sont un matériau d'apprentissage institutionnel.

Un enjeu d'inclusion, et d'organisation

La gouvernance 2025 interroge une question essentielle : comment rendre possible une participation effective lorsque les dossiers deviennent plus nombreux, plus techniques et plus engageants juridiquement et financièrement ? L'association doit se structurer et se professionnaliser.

Pour une association comme l'ACS Capdroits, l'inclusion ne peut pas être seulement un principe. Elle doit se traduire dans les rythmes, les supports, les circuits d'information, les espaces de décision et la reconnaissance de la contribution de chacun. Mais elle est face à un projet important et rigoureux qui demande une implication et un savoir professionnels à sa hauteur.

Faire participer suppose de rendre la participation possible.

Format plus accessible, une rigueur, une organisation moins ralentie, supports plus lisibles, calendriers mieux anticipés, un engagement, une professionnalisation, espaces de clarification

Quand la participation devient exigeante

La participation des personnes concernées est un principe fondateur. En 2025, elle a aussi révélé ses conditions concrètes : sans soutien, accessibilité et temps de compréhension, la participation peut devenir difficile à tenir : fatigue et incompréhension

La difficulté, la quantité et la rigueur que le projet AUVI engendre doit être réfléchi.

■ Comprendre

Des dossiers plus techniques, avec un vocabulaire scientifique, administratif et financier parfois difficile.

■ Suivre

Une densité d'informations et de réunions qui peut créer de la fatigue, l'incompréhension et rendre la continuité plus fragile.

■ Décider

Des arbitrages engageants qui demandent des informations claires, accessibles et difficilement appropriables.

■ Contribuer

Une reconnaissance des efforts, des capacités et des limites de chacun est nécessaire à tous les niveaux.

Enjeu 2026 : Transformer cette expérience en méthode de gouvernance

Cinq temporalités à concilier

Temps démocratique

Débattre, comprendre, associer et décider collectivement.

Temps scientifique

Produire des connaissances robustes, documentées et reconnues.

Temps administratif

Respecter les conventions, les échéances et les exigences financières.

Temps humain

Tenir compte des fragilités, des fatigues, des disponibilités et des parcours.

Temps de développement et pérennisation

Nouveaux partenariats, valoriser les travaux, consolider l'identité ACS...

La tension entre ces temporalités explique une part importante des difficultés traversées en 2025.

Maintenir la continuité malgré la transition

Ce qui a été maintenu

Suivi des travaux scientifiques et partenariaux.

Tenue des instances associatives.

Poursuite des échanges autour d'AUVI.

Préparation des évolutions statutaires et organisationnelles.

Ce qui a été engagé

Renouvellement du Bureau.

Renforcement progressif du pilotage.

Création d'une fonction de déléguée générale.

La continuité a reposé sur une mobilisation importante des administrateurs, des chercheurs et des partenaires.

Structurer sans renoncer à l'ADN participatif

1

Clarifier

les responsabilités et
les circuits de
décision

2

Sécuriser

les outils
administratifs et
financiers

3

Soutenir

les personnes
impliquées dans la
gouvernance

4

Simplifier

l'information et la
rendre plus accessible

La structuration engagée en 2025 vise à protéger la participation, non à la remplacer.

Les enseignements institutionnels de 2025

- 01 Une gouvernance participative exige du temps, des médiations, des supports accessibles et une prévention effective des risques psychosociaux.
- 02 Le changement d'échelle doit être anticipé dans ses conséquences humaines, financières et organisationnelles.
- 03 Les personnes concernées doivent rester au cœur du projet, dans une organisation qui protège les capacités et les vulnérabilités de chacun.
- 04 Structurer l'association signifie rendre son projet possible, soutenable et accessible.
- 05 L'ACS Capdroits doit transformer les constats de 2025 en méthode durable de prévention, de coopération et de décision.

Ce que 2026 devra consolider

L'année 2025 ouvre un chantier de consolidation : faire de la gouvernance participative un système plus lisible, plus soutenant et plus durable.

■ Rôles

Clarifier les responsabilités du Bureau, du CA, des groupes de travail et de la Déléguée générale.

Restructuration

■ Circuits

Formaliser les circuits d'information, d'arbitrage, de validation et de suivi.

■ Accessibilité

Produire des supports plus simples, anticipés et adaptés aux besoins des membres.

Une inclusion à double entrée

■ Pilotage

Renforcer les outils administratifs, budgétaires et partenariaux.

■ Partage

Mieux reconnaître les contributions et les rythmes de chacun.

Soulager, accompagner, protéger

Pour 2026 : passer progressivement de l'énergie d'urgence à une organisation stabilisée.



Chapitre : La production scientifique de Capdroits

Une production issue du croisement des savoirs, de l'enquête collaborative et de la participation des personnes concernées.

savoirs
expérientiels

recherche
collaborative

transformer



Une production scientifique à plusieurs dimensions

Produire

Connaissances, analyses collectives, protocoles, articles et communications scientifiques.

Expérimenter

Communautés d'enquête, Cap'Lab et dispositifs de co-apprentissage.

Documenter

Méthodes participatives, réflexivité et auto-ethnographie collective.

Transmettre

Séminaires, colloques, supports accessibles et ressources utiles à l'action publique.

La production scientifique comprend les méthodes, les matériaux, les analyses et leurs résultats, au-delà des seuls événements.

Chapitre AUVI : Autonomie de vie : comprendre, défendre, transformer

Un programme national du PPR Autonomie, financé par l'ANR, qui étudie l'effectivité des droits reconnus par la CIDPH et les conditions concrètes de l'autonomie de vie, en lien avec les travaux et mécanismes de suivi des Nations unies.

droits
humains

autonomie de
vie

recherche
participative



AUVI en 2025 — chiffres clés

29

partenaires académiques
et non académiques

3

Cap'Lab organisés ou
coorganisés

9

séminaires scientifiques
intégrés aux Journées AUVI

10

Journées AUVI organisées
en 2025

11

communautés d'enquête :
consolidation en cours

5 ans

durée du programme AUVI

Les séminaires scientifiques sont, pour l'essentiel, organisés dans le cadre des Journées AUVI :
ils ne constituent pas un volume d'événements distinct à additionner.

AUVI : synthèse des apports ANR

Lecture de l'annexe financière actualisée du consortium

3 219 488,18 €

Aide ANR totale inscrite

8 156 561,09 €

Coût total du projet

39,5 %

Taux de financement ANR

1 067 983,58 €

Aide ANR inscrite pour ACS
Capdroits

33,2 %

Part de l'ACS dans l'aide ANR
totale

19

Partenaires avec une aide
ANR positive

Ces montants sont issus de l'annexe financière actualisée. Ils ne correspondent pas aux sommes déjà versées.

Un copilotage structurant : AUVI

ACS Capdroits

Ancrage citoyen et participatif.

Lien avec les personnes concernées.

Animation des espaces de co-apprentissage et de diffusion.

Co-organisation des événements

Suivi budgétaire

Communication



Centre Max Weber — CNRS

Ancrage scientifique.

Coordination de la recherche.

Méthodologie et structuration académique.

Suivi des livrables

Suivi budgétaire

Communication scientifique



Le copilotage associe excellence scientifique, savoirs expérientiels et transformation des pratiques.

Un consortium national de 29 partenaires

Une architecture partenariale académique et non académique.

■ Universités et laboratoires

Recherche, doctorats, analyses scientifiques.

■ CNRS

Ancrage scientifique.

■ Associations et collectifs

Expertise d'usage, mobilisation des personnes concernées.

■ Établissements et organismes

Expérimentation, formation, évolution des pratiques.

■ Institutions publiques

Articulation avec les politiques publiques et les droits.

■ Réseaux nationaux

Diffusion, mise en relation et transformation à grande échelle.

Enjeu : faire consortium sans perdre la qualité du lien entre partenaires et la place des personnes concernées.

Des partenaires académiques et de terrain mobilisé

Exemples de partenaires académiques

Université Lumière Lyon 2 / Centre Max Weber

CNRS

Université Toulouse Jean-Jaurès / LISST

Université de Lorraine

Université Rennes 2

Université Grenoble Alpes

CNAM

EHESS

Université de Nantes

Université Bretagne Occidentale

Exemples de partenaires non académiques

Handéo

Droit Pluriel

Advocacy France

FEHAP

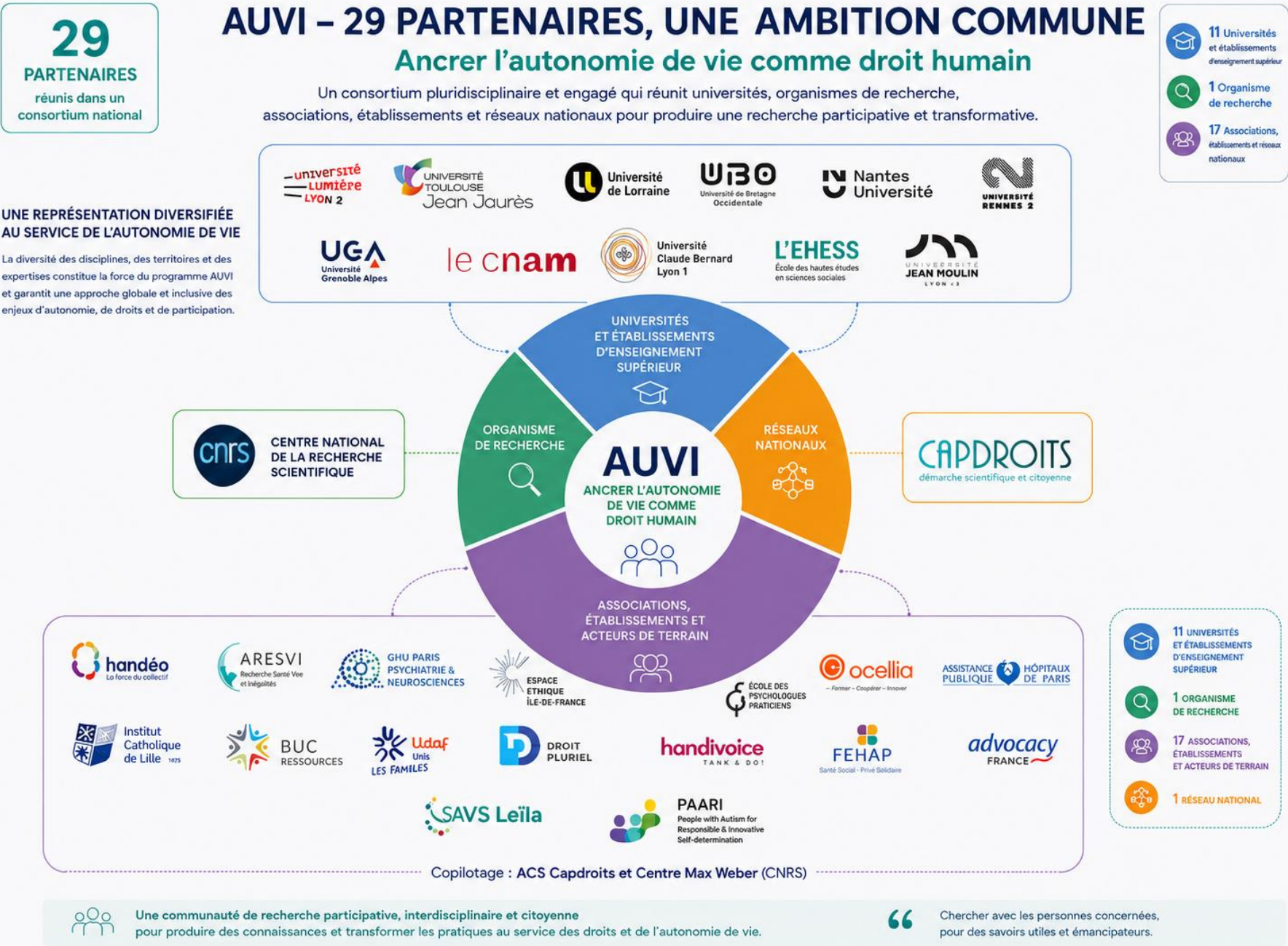
Ocellia

Fondation Optéo — MAS de la Boraldette

GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences

Espace Éthique Île-de-France

LADAPT Rhône—Métropole de Lyon



Les outils structurants du programme AUVI

■ Protocole scientifique

Actualisation du protocole des communautés d'enquête pour garantir une mise en œuvre homogène.

■ Charte d'engagement

Formalisation d'un cadre partagé avec les partenaires du programme.

■ Outils méthodologiques

Développement des outils des Cap'Lab et renforcement des modalités de coordination.

Kit de co-apprentissage

■ Participation effective

Espaces de dialogue favorisant la participation des personnes concernées tout au long du processus.

Ces outils visent une double exigence : rigueur scientifique et accessibilité de la participation.

L'auto-ethnographie collective : une démarche en construction

■ Partir du vécu

Transformer les expériences et les situations vécues en matériaux de connaissance.

■ Mettre en commun

Croiser les récits, les positions et les interprétations au sein du collectif.

■ Prendre du recul

Interroger les rôles, les rapports de pouvoir, les empêchements et les capacités d'agir.

■ Formaliser

Construire une méthode partageable, rigoureuse et respectueuse des personnes.

Issue des pratiques collectives de Capdroits, cette démarche prend une place croissante dans la réflexivité scientifique d'AUVI.

Les personnes participantes sont à la fois sujets de l'expérience, enquêtrices et coproductrices de connaissances.

L'auto-ethnographie collective : méthode

Expérience, analyse collective et validation partagée

Le travail doit garantir le consentement, la pluralité des voix, la protection des personnes et la traçabilité des interprétations.

1. Recueil des expériences

Récits, traces, observations et situations significatives apportées par les participants.

3. Analyse réflexive

Analyse des places, des relations, des effets de pouvoir et des conditions de participation.

5. Validation partagée

Retour au collectif pour discuter, corriger et stabiliser les interprétations.

2. Mise en discussion

Confrontation bienveillante des points de vue, sans effacer les désaccords.

4. Élaboration collective

Construction progressive des hypothèses, catégories d'analyse et enseignements.

6. Valorisation scientifique

Productions accessibles, publications et transmission.

L'auto-ethnographie produit des matériaux, des méthodes et des résultats partageables, validés collectivement.



Chapitre : Les communautés d'enquête

Les communautés d'enquête

Observer

les situations
concrètes et les
obstacles aux droits

Comprendre

les pratiques, les
organisations et les
expériences vécues

Analyser

collectivement les
tensions et les
leviers de
transformation

Produire

des connaissances
utiles aux acteurs
et aux politiques
publiques

Les communautés d'enquête traduisent les droits humains en question concrètes de terrain, à partir des expériences et des pratiques.

Les personnes concernées ne sont pas objets d'étude, mais coproductrices de savoirs.

Communauté d'enquête AUVI

UN DISPOSITIF ORIGINAL DE PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Au cœur du programme AUVI, les communautés d'enquête réunissent chercheurs, personnes concernées, professionnels, proches, institutions et partenaires locaux autour d'une même démarche de recherche participative. Inspirées des principes de la recherche collaborative et des droits humains, elles permettent de croiser les savoirs académiques, professionnels et expérientiels.



Contrairement à une recherche conduite uniquement par des chercheurs, les communautés d'enquête reposent sur une **participation active** de l'ensemble des acteurs concernés tout au long du processus.



UNE MÉTHODOLOGIE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION



PRODUIRE DES CONNAISSANCES



Des connaissances scientifiques robustes à partir des réalités vécues sur le terrain.



TRANSFORMER LES PRATIQUES



Faire évoluer les pratiques professionnelles, les organisations et les politiques publiques.

**DES RÉSULTATS
QUI ALIMENTENT
L'ACTION**



Séminaires scientifiques



Cap'Lab



Publications



Travaux doctoraux



Actions de plaidoyer

Une démarche collaborative et participative pour comprendre, défendre et transformer l'autonomie de vie.

Communautés d'enquête débutées en 2025 : synthèse

MJPM Rhône

Recommandation HAS sur l'accompagnement des personnes protégées • enquête janv.–mars • restitution publique le 19 mars à Lyon.

MAS de la Boraldette

Protection des personnes non oralisantes vivant en MAS • restitution et mise en dialogue publique le 15 mai 2025.

SAVS Stains

Parentalité et handicap • entretiens en binôme professionnels/personnes concernées • publication dans REPAMA.

Pension sociale HCL

Autonomie et droits dans l'évaluation du dispositif • restitution prévue en interne et à l'ARS en avril 2026.

Grenoble — non-recours

Enquête sur le non-recours aux droits • travaux poursuivis vers un Cap'Lab en mars 2026.

Centre Germaine Revel

Questionnaires sur l'autonomie de vie • événement organisé en mars 2025.

Cycles d'enquête débutés en 2025 et toujours en cours : Handicap Liberté 33 Bordeaux • Les Battants Alzheimer Belgique • Prisme 21 • LADAPT Rhône • Cérébrolésion-prison.

Focus 1/2 - Exemple de communauté d'enquête réalisée en 2025

MAS de la Boraldette — capacité juridique et communication alternative et améliorée

Travail conduit
par Julie Daugé

Janvier –
mai 2025

Conduite au sein de la Maison d'Accueil Spécialisée de la Boraldette, en partenariat avec le laboratoire LISST et le programme AUVI, et la fondation Optéo cette recherche portait sur les liens entre capacité juridique, protection juridique et autonomie de vie.

Démarche participative

Construction avec les professionnels et les personnes accompagnées d'une enquête adaptée aux réalités du terrain.

Restitution collective

Organisée le 15 mai 2025 directement au sein de la MAS pour partager les premiers résultats.

Communication scientifique

Présentée lors de la journée nationale du CNAM le 6 mai 2025 consacrée à la capacité juridique.

Focus 2/2 - Exemple de communauté d'enquête réalisée en 2025

MAS de la Boraldette — capacité juridique et communication alternative et améliorée

Cette communauté d'enquête illustre la capacité d'AUVI à produire, à partir d'un terrain, des connaissances utiles, traçables et réutilisables par les acteurs de l'accompagnement.

1. Recension de publications

Enjeux et pratiques autour de la communication alternative et améliorée dans la recherche.

2. Après-midi d'échanges

Temps collectif consacré à la capacité juridique en Maison d'Accueil Spécialisée.

3. Restitution des résultats

Document de synthèse présenté lors de l'après-midi d'échanges.

4. Protocole de recherche

Méthodologie détaillée de l'enquête et des choix de terrain.

5. Analyses par méthode

Document présentant les analyses produites pour chaque méthode employée.

6. Support de présentation

Support utilisé lors de la restitution de l'enquête auprès des participants.

Une communauté d'enquête ne se limite pas à produire des échanges : elle produit des matériaux, des méthodes et des résultats partageables.



Chapitre : Les séminaires scientifiques AUVI

Construire un cadre commun de réflexion sur l'autonomie de vie.

Les séminaires scientifiques AUVI

Construire un cadre commun de réflexion sur l'autonomie de vie.

Les séminaires AUVI construisent un cadre commun de réflexion sur l'autonomie de vie, les droits humains et les transformations des pratiques d'accompagnement.

Ils favorisent la circulation des connaissances entre chercheurs, doctorants, personnes concernées, professionnels et partenaires institutionnels.

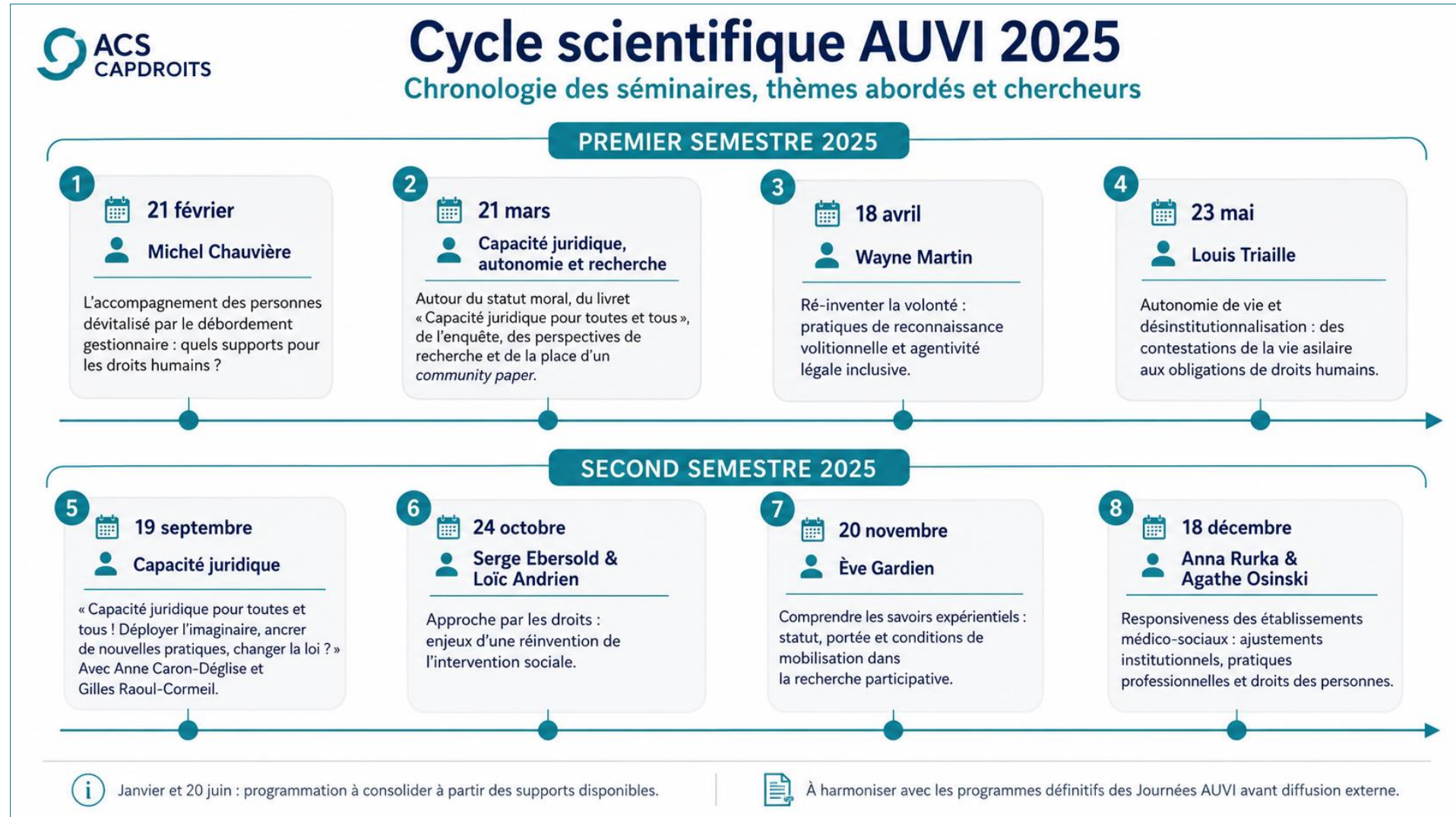
Fonctions stratégiques

mettre en discussion les concepts et les cadres d'analyse ; faire dialoguer chercheurs français et internationaux ; associer professionnels, personnes concernées et partenaires institutionnels ; nourrir les travaux des communautés d'enquête ; soutenir les doctorants et jeunes chercheurs.

Un espace
pour stabiliser
les concepts et
nourrir les
travaux de
terrain.

Séminaires scientifiques AUVI en 2025

Dates, thématiques, chercheurs et objectifs scientifiques



Cycle scientifique AUVI : premier semestre 2025

Les séminaires sont généralement organisés dans le cadre des Journées AUVI.

21 février : Michel Chauvière

L'accompagnement des personnes dévitalisé par le débordement gestionnaire : quels supports pour les droits humains ?

21 mars : Capacité juridique, autonomie et recherche

Autour du statut moral, du livret « Capacité juridique pour toutes et tous », de l'enquête, des perspectives de recherche et de la place d'un community paper.

18 avril : Wayne Martin

Ré-inventer la volonté : pratiques de reconnaissance volitionnelle et agentivité légale inclusive.

23 mai : Louis Triaille

Autonomie de vie et désinstitutionnalisation : des contestations de la vie asilaire aux obligations de droits humains.

Janvier et 20 juin : programmation à consolider à partir des supports disponibles.

Cycle scientifique AUVI : second semestre 2025

Un cycle de travail articulé aux droits humains, à la capacité juridique et aux pratiques sociales.

19 septembre — Capacité juridique

« Capacité juridique pour toutes et tous !
Déployer l'imaginaire, ancrer de nouvelles
pratiques, changer la loi ? » Avec Anne Caron-
Déglise et Gilles Raoul-Cormeil.

24 octobre — Serge Ebersold & Loïc Andrien

Approche par les droits : enjeux d'une
réinvention de l'intervention sociale.

20 novembre — Ève Gardien

Comprendre les savoirs expérientiels : statut,
portée et conditions de mobilisation dans la
recherche participative.

18 décembre — Anna Rurka & Agathe Osinski

Responsiveness des établissements médico-
sociaux : ajustements institutionnels, pratiques
professionnelles et droits des personnes.

À harmoniser avec les programmes définitifs des Journées AUVI avant diffusion externe.



Chapitre Cap'Lab

Laboratoire vivant au service des droits humains

Cap'Lab : laboratoires vivants au service des droits humains

Expérimenter

Tester des formats de dialogue, de co-construction et d'apprentissage collectif.

Relier

Faire se rencontrer territoires, disciplines, expériences et institutions.

Transformer

Faire émerger des connaissances mobilisables et des propositions concrètes.

1 Metz

27 et 28 Mars

Droits humains et pratiques

2 Cerisy

31 mai–4 juin

Singularité existentielle et handicap

3 Cologne

1–17 oct.

Protection juridique franco-allemande

Les Cap'Lab rendent visible l'ambition de Capdroits
Produire des connaissances qui transforment les pratiques.

Focus — Cap'Lab Metz

Les droits humains comme fondement des pratiques. 27 et 28 mars 2025

≈ 70

participants réunis
autour des enjeux
de mise en œuvre
des droits humains

Objectif

Approfondir la portée concrète de la Convention relative aux droits
des personnes handicapées.
Interroger les transformations nécessaires pour garantir la
participation des personnes concernées.

Méthode

Échanges entre chercheurs, professionnels,
personnes concernées et représentants
associatifs.

Travail collectif sur les pratiques
d'accompagnement et les droits humains
internationaux.

Apport pour AUVI

Un point d'appui pour relier les principes
juridiques aux réalités professionnelles
et territoriales.

Focus — Cap'Lab Cerisy

Singularité existentielle et handicap — 31 mai au 4 juin 2025.

Une rencontre scientifique exigeante

Croisement de regards issus de différentes disciplines.

Travail sur les politiques du handicap, les droits humains et les modalités d'accompagnement.

Un apport méthodologique

Les travaux ont nourri les réflexions méthodologiques développées dans le cadre d'AUVI.

Ils ont renforcé les liens entre plusieurs équipes engagées dans une approche participative.

Cerisy a contribué à inscrire AUVI dans une réflexion scientifique de haut niveau tout en conservant l'ancrage expérientiel de Capdroits.

Focus — Cap'Lab Cologne

Regards croisés franco-allemands sur la protection juridique.

1 Période

1er au 17 octobre
2025

Cap'Lab international
organisé à Cologne.

2 Sujet

Comparer les pratiques
de protection juridique
et de tutelle.

Mettre en dialogue les
cadres français et
allemands.

3 Enjeu

Renforcer la lecture
européenne des
droits, des capacités
et de l'autonomie de
vie.

Cette ouverture internationale prépare les coopérations européennes et la capitalisation des pratiques comparées.



Chapitre : Les participations institutionnelles de l'ACS Capdroits

Une présence active dans les manifestations scientifiques

L'ACS Capdroits ne limite pas son action à la production de connaissances scientifiques.

Fidèle à sa mission de dialogue entre recherche, expérience et action publique, l'association a été présente dans plusieurs manifestations nationales et internationales en 2025.

Journée DGCS

30 avril 2025 — 50 ans de la loi du 30 juin 1975

Colloque Fribourg

Reconfiguration du travail social
comparaison franco-européenne

PPR Autonomie

Journée annuelle du Programme Prioritaire de Recherche Autonomie

Journée doctorants

8 octobre 2025 : présentation des travaux AUVI

CNCPH

Représentants ACS Capdroits à la commission : Marika Lefki et Christophe Dupont

Diffuser, former et faire évoluer le débat public

Produire

Publications et contributions scientifiques.

Travaux collectifs sur les droits et la capacité juridique.

Outils méthodologiques issus de la recherche participative.

Transmettre

Colloques, séminaires et événements publics.

Relations institutionnelles et partenariales.

Appropriation par les personnes concernées et les acteurs de terrain.

Faire évoluer

Apporter des connaissances utiles au débat public.

Relier recherche, expérience et action publique.

Nourrir les pratiques et les politiques publiques.

De l'activité à l'impact : une grille de lecture



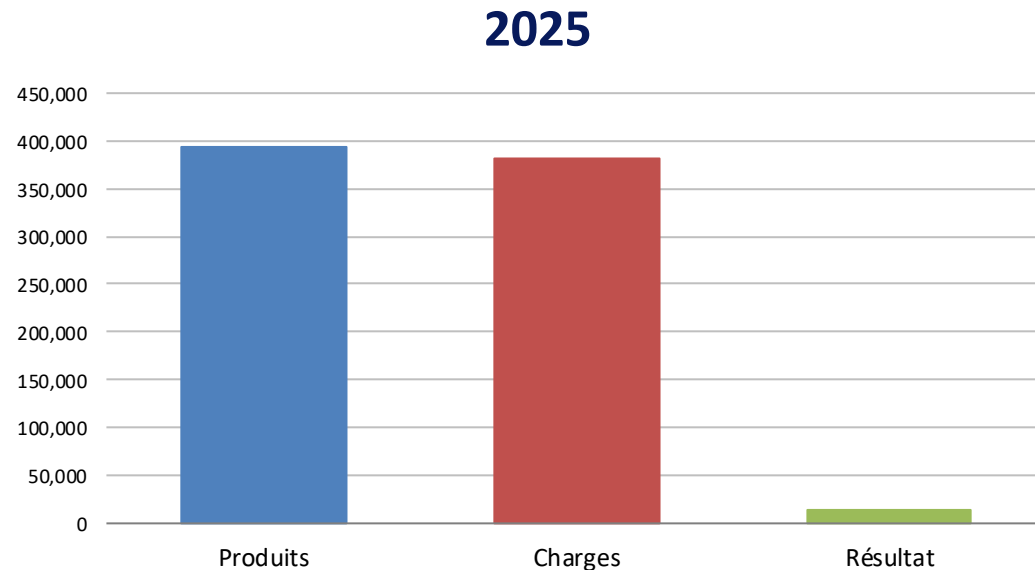
Cette grille permet de dépasser le simple compte rendu :
elle relie ce qui a été fait à ce que l'association cherche à transformer.



Chapitre : Rapport financier 2025

Un changement d'échelle

Rapport financier 2025 : comptes annuels

**394 189 €**Total des
produits**279 118 €**

Fonds dédiés

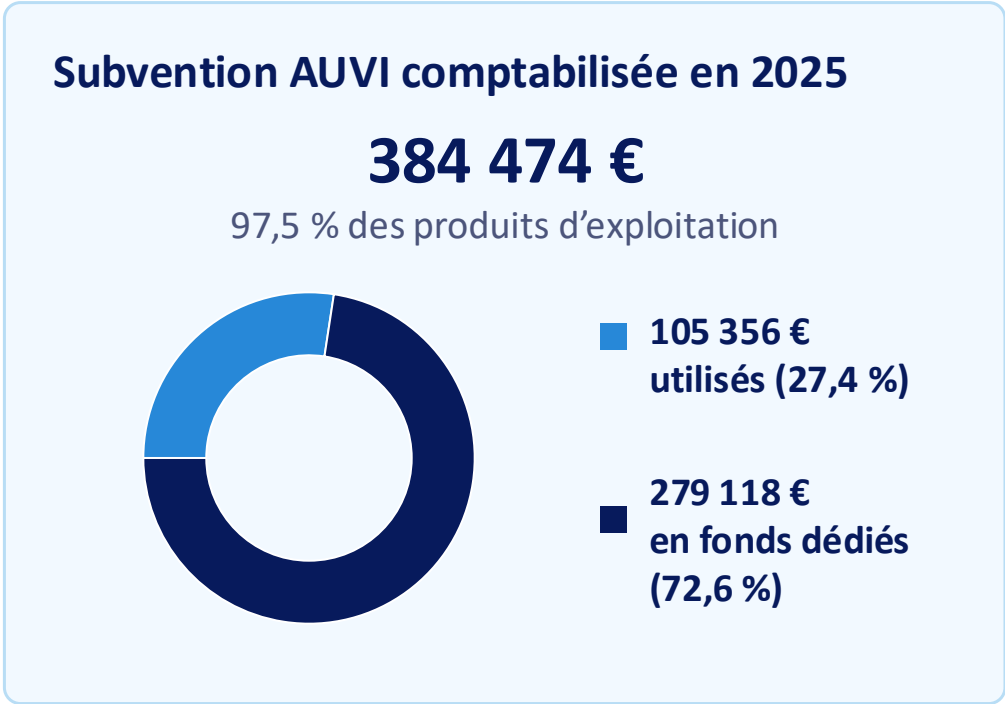
381 474 €

Total des charges

12 716 €Résultat
net
comptable

Le résultat net comptable s'élève à 12 715,93 €. Les 279 118 € inscrits en fonds dédiés restent affectés au programme AUVI et seront repris à mesure de la réalisation des dépenses.

Comprendre les comptes 2025



Rapprochement des charges d'exploitation

Charges hors reports en fonds dédiés	102 356 €
Reports en fonds dédiés AUVI	279 118 €
Total des charges d'exploitation	381 474 €
Résultat net comptable	12 716 €

57 808 €

Bénévolat valorisé

La contribution volontaire en nature est inscrite pour le même montant en produits et en charges. Elle n'a pas d'incidence sur le résultat.

Source : Comptes annuels 2025 établis par le Cabinet Bleu et valorisation du bénévolat 2025

Lecture des comptes annuels 2025

Repères comptables

Produits d'exploitation : 394 189 €.

Charges d'exploitation : 381 474 €, dont 279 118 € de reports en fonds dédiés.

Résultat net comptable : 12 715,93 €.

Bénévolat valorisé : 57 808 €.

Points de vigilance

- 279 118 € restent affectés au programme AUVI.
- Le suivi doit distinguer les dépenses de l'exercice des écritures de fonds dédiés.
- Le suivi mensuel et la traçabilité par projet doivent être consolidés en 2026.

Les comptes annuels 2025 établis par le Cabinet Bleu présentent un excédent de 12 715,93 €, avant affectation par l'Assemblée générale.



Chapitre : Perspectives 2026

Perspectives 2026

Consolider AUVI

Renforcer la coordination du programme, les outils et les communautés d'enquête.

Préparer Confcap Lyon

Faire de la participation politique et publique un temps fort national.

Ouvrir l'Europe avec INCOTRA

Développer le co-apprentissage et les coopérations transfrontalières.

Structurer l'ACS

Sécuriser la gouvernance, les moyens humains et les fonctions support.

Rendre accessible

Développer des formats, supports et circuits d'information adaptés.

Mesurer l'impact

Mieux documenter les productions, résultats et transformations recherchées.

Pérenniser l'ACS Capdroits et développer le Centre de ressources « approche participative ».

2026 devra stabiliser l'organisation tout en amplifiant l'impact scientifique, citoyen et institutionnel.

INCOTRA : ouvrir une dynamique européenne

Les perspectives 2026 ne se limitent pas à la consolidation nationale. Le projet européen INCOTRA ouvre un espace de co-apprentissage entre personnes concernées, familles, professionnels, chercheurs et partenaires territoriaux.

Une coopération transfrontalière

Renforcer les liens entre ACS Capdroits, Fondazione Time2, Unapei 06 et les partenaires engagés dans Interreg ALCOTRA.

Des pratiques à transmettre

Capitaliser sur les expériences de pouvoir d'agir, d'autodétermination, de self-advocacy, de loisirs inclusifs et d'emploi accompagné.

Une montée en ambition

Inscrire Capdroits dans une dynamique européenne de diffusion des connaissances issues des savoirs expérientiels.

INCOTRA prolonge le projet politique de l'ACS :
faire circuler les savoirs issus de l'expérience pour transformer les pratiques.

Priorité 1 : Engager la réflexion sur la gouvernance

Préparer avec les membres une organisation accessible, protectrice et adaptée.

Écouter

Organiser des échanges individuels avec les membres après le CVA de septembre.

Documenter

Partager les constats de 2025, les besoins et les points de vigilance.

Concerter

Lancer un groupe de travail pluraliste avec des supports accessibles.

Décider

Soumettre les orientations à l'Assemblée générale de fin d'année.

Objectif : construire la méthode avec les membres avant de définir le futur modèle de gouvernance.

Priorité 2 : Pérenniser et développer l'ACS Capdroits

Faire de Capdroits un centre de ressources national sur l'approche participative.

Financer

Diversifier les ressources pour soutenir la coordination, la participation et la diffusion.

Former

Structurer les outils, kits et formations issus de l'expérience Capdroits/AUVI.

Ouvrir

Renforcer les coopérations nationales et européennes, notamment avec INCOTRA.

Mesurer

Mieux relier productions, résultats et transformations concrètes des pratiques.

Objectif : passer d'une organisation éprouvée par le changement d'échelle à une organisation consolidée, soutenante et durable.

Une association apprenante, porteuse d'un projet scientifique et citoyen

2025 ne peut être lue comme une simple année d'activité.

Le projet associatif 2025-2028 a fixé un cap politique et scientifique commun.

L'association a connu une forte instabilité et des signaux de risques psychosociaux.

Elle a néanmoins maintenu ses engagements et développé sa production scientifique.

Les enseignements de 2025 doivent nourrir une concertation avec les membres pour construire une organisation accessible, protectrice et durable.

Remerciements

Aux personnes concernées, administrateurs, chercheurs, professionnels, proches, partenaires, financeurs et bénévoles qui ont permis à l'ACS Capdroits de traverser cette année fondatrice et de poursuivre son engagement au service des droits humains.

Nouvelle adresse parisienne
Domiciliation Sofradom – ACS Capdroits
117 rue de Charenton, 75012 Paris
www.confcap-capdroits.org

